



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2024

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux contribuables de la susdite municipalité, conformément à l'article 956 du Code municipal, à l'effet que le Conseil de ladite municipalité adoptera le budget pour l'année 2024 lors d'une session extraordinaire qui se tiendra lundi le 18 décembre 2023 à 19h30 à la salle du conseil située au 20, chemin McAlendin à Mayo, Québec.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Signification de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Présentation des prévisions budgétaires
5. Présentation du programme triennal d'immobilisation
6. Période de question
7. Adoption du Budget 2024
8. Adoption du Taux d'intérêt 2024
9. Adoption du programme triennal en immobilisations
10. Levée de l'assemblée.

DONNÉ À Mayo, ce 8^e jour de décembre 2023.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Lucille Labonté
Directrice générale et greffière-trésorière